

AYA - Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

15, Chemin de la Vi-Longe - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 17-55066-2

Quelques brèves concernant l'Amazonie et les Indigènes du Brésil

AYA Info - No 80

Genève, le 28 février 2013

"AYA Info" est en ligne sur cinq sites Internet : [Terra Brasilis](#), [Humanitaire.ws](#), [MCI](#), [Plateforme autochtones](#) et [Secoya](#)

Des Yanomami se forment dans le domaine de la santé

Entre le 13 et le 19 décembre 2012, une vingtaine d'Agents Indigènes de Santé, de leaders et de professeurs, actifs dans leurs villages Yanomami du rio Marauá, étaient réunis à Bicho-Açu pour une formation dispensée par les animateurs du "Service et Coopération avec le peuples Yanomami – [SECOYA](#) de Manaus. Le cours en matière de santé a porté essentiellement sur deux thèmes centraux : le "contrôle social" et l'éducation en santé. Le terme de "contrôle social" est utilisé au Brésil pour désigner la démocratie participative. En clair, il s'agit de la participation de représentants des populations concernées dans les instances prévues pour la mise en oeuvre de telle ou telle politique publique, l'éducation, l'emploi, la santé, etc. Ainsi, le cours a porté sur l'histoire des droits humains en rapport avec la santé, aux niveaux international, national et aussi local. Très concrètement le rôle que les représentants Yanomami ont à jouer au sein des Conseils de santé au niveau local et du District Sanitaire Spécial Indigène Yanomami pour améliorer le service de santé dans les communautés. Il a aussi été question de la participation des villages à la préparation de la Ve Conférence nationale de santé indigène prévue pour novembre 2013 à Brasilia. Les rencontres locales doivent avoir lieu au cours du premier semestre. Dans le domaine de la santé proprement dit, le travail de sensibilisation et de formation réalisé tout au cours de l'année, notamment lors des visites de [Sylvie Petter](#) *, l'infirmière en charge du programme de santé de la SECOYA a été repris : la prévention de diverses maladies, diarrhées, dysenterie, verminose, mais aussi la dénutrition maternelle et infantile, la gestion des ordures, l'amélioration de la qualité de l'eau de consommation par la méthode Sodus. Celle-ci permet une purification de l'eau contenue dans des bouteilles de PET en les exposant aux rayons du soleil. Une telle formation n'avait pas été organisée depuis 2008. Le cours a été réalisé avec l'appui de AYA qui a reçu une subvention de la Ville de Genève pour ce programme de santé.

* Sylvie est volontaire de l'organisation E-Changer dont le siège est à Fribourg / CH

2012, n'a pas été une année de progrès pour les peuples indigènes du Brésil.

Pour les peuples indigènes du Brésil, 2012 n'aura pas été une année de progrès. S'il est vrai qu'il est difficile de retenir tout ce qui a fait l'actualité indigène au cours de ces douze mois, il reste que c'est bien la conclusion à laquelle conduit l'examen de quelques domaines-clés de la politique indigéniste du pays.

Pour les droits territoriaux, seulement sept Terres Indigènes – TI ont été démarquées le 5 juin, pour la journée mondiale de l'environnement. Et, en octobre, il y a eu la publication du rapport d'identification d'une TI dans l'État d'Amazonas. Au début décembre, les Xavante ont retrouvé leur terre ancestrale de Marãiwatsédé. Le lobby anti-indigène a été particulièrement actif au parlement. Au Sénat et à la Chambre des Députés, des élus ont mis à l'ordre du jour des Projets d'amendements constitutionnels visant à enlever au Gouvernement la responsabilité finale de la démarcation des TI. En juillet, l'Avocat général de l'Union a signé un arrêté relatif à la démarcation des TI qui a soulevé de nombreuses protestations de la part des organisations indigènes et indigénistes. L'application de ce texte a été suspendue. Le Conseil Indigéniste Missionnaire – [CIMI](#) a relevé que seulement 37,66 % du budget alloué pour la "Délimitation, la Démarcation et la Régularisation des TI" a été utilisé, alors qu'il reste de nombreuses terres à protéger.

Du point de vue institutionnel, en avril, la Présidente de la république a nommé Marta Maria do Amaral Azevedo à la présidence de la Fondation Nationale de l'Indien – FUNAI, un poste jusque - là toujours assumé par des hommes. Après une année d'inactivité, la Commission Nationale de Politique Indigéniste – CNPI a repris ses travaux en juin. Elle a tenu deux autres réunions en août et décembre 2012. Des rencontres sont déjà programmées en 2013.

L'accès aux services de santé reste problématique pour de nombreux peuples indigènes, notamment dans les zones difficiles d'accès comme la Vallée du Javari et la TI Yanomami. En décembre 2012, les carences du service de santé indigène ont amené le [Ministère Public Fédéral](#) à lancer un programme pour obliger divers services de santé à prendre des mesures concrètes en faveur des peuples indigènes dans une quinzaine d'États. Le CIMI a relevé qu'en 2012, seulement 8,17% (2,176 millions de R\$ sur 26,650 millions de R\$) du budget fédéral destiné à la "Structuration d'unités de santé pour le service à la population indigène" ont été utilisés.

Des leaders indigènes brésiliens sont venus à Genève en 2012. Tout d'abord, au début mars, Davi Kopenawa, président de l'Hutukara Association Yanomami – HAY, était présent au Festival du film et forum International sur les Droits Humains - FIFDH. Il a eu des contacts avec les organisations internationales. À mi-novembre, Manoel Uilton dos Santos de l'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil – APIB a rendu visite au Haut Commissariat aux Droits de l'Homme pour demander l'appui de cette organisation pour le respect, par le gouvernement brésilien, des droits des peuples indigènes conformément aux textes internationaux ratifiés par ce pays. Le 10 décembre, journée internationale des droits de l'homme, c'est Raoni, le leader Kayapó qui a aussi été reçu au Palais Wilson, le siège du Haut - Commissariat. Les effets de cette pression internationale semblent limités. Le Brésil peine à reconnaître les droits des indigènes.

Josinaldo, premier médecin indigène diplômé de l'UnB

Josinaldo da Silva, 35 ans, a obtenu son diplôme de médecin. Titre qui lui a été délivré par l'Université de Brasilia – UnB en ce début d'année. Cette promotion n'est pas passée inaperçue. En effet, c'est la première fois dans son histoire que l'UnB délivre ce titre à un indigène brésilien. Josinaldo appartient au peuple Atikum, originaire de la Terre Indigène du même nom, située dans l'État du Pernambuco, dans le sertão du Nordeste brésilien, à plus de 1'850 kilomètres de Brasilia. Interviewé par [l'agence de presse](#) de l'université, il explique comment ce n'est pas seulement l'éloignement de sa région natale qu'il a dû affronter, mais aussi le monde très différent de sa culture d'origine auquel il a dû faire face. Vivre à Brasilia avec peu d'argent, sa difficile intégration au milieu étudiant, s'adapter au rythme de la vie universitaire : "*... le premier semestre a été le plus difficile !*". Il a aussi trouvé l'appui de quelques étudiants et de plusieurs professeurs. Josinaldo a eu envie de devenir médecin à 22 ans, alors qu'il était déjà agent de santé. En 2005, il a eu connaissance de la possibilité d'entreprendre ces études à l'Université de Brasilia. Une convention* signée en 2004 entre l'UnB et la Fondation Nationale de l'Indien – FUNAI a entrouvert une porte pour des étudiants indigènes dans plusieurs disciplines. Il lui a fallu passer – et gagner - plusieurs épreuves de sélection. Il souhaite parfaire sa formation comme médecin de famille avant de retourner se mettre au service de son peuple. Ce retour fait partie de l'accord avec la FUNAI. "*Un indien a toutes les conditions pour servir son peuple quand il réunit le savoir de l'université et le savoir traditionnel*" dit le nouveau médecin. En août 2012, la présidente de la république a signé une [loi](#) – et un [décret](#) d'application - instituant un système de quotas pour les institutions fédérales d'éducation supérieure en faveur des étudiants en provenance de l'enseignement public, issus de familles à faible revenu. Un quota s'applique également aux noirs, mulâtres et indigènes.

* Une [monographie](#) universitaire a été consacrée aux défis que représentent cette convention.

L'OAB crée une Commission spéciale de Défense des Droits des Peuples Indigènes

Le 23 février, à Boa Vista, la capitale de l'État de Roraima, Marcus Vinicius Furtado, le président national de [l'Ordre des Avocats du Brésil](#) – OAB a annoncé la création, au sein de l'Ordre, d'une Commission Spéciale de Défense des Droits des Peuples Indigènes – CNDDPI. L'avocate Joênia Batista de Carvalho, une indigène wapixana a été désignée pour présider la Commission. Cette annonce a été faite au siège du Conseil Indigène de Roraima – CIR. L'objectif est de créer un instrument permanent susceptible de porter les préoccupations des peuples indigènes et de résoudre leurs problèmes. Mário Nicário, le Coordinateur du CIR a rappelé quelques préoccupations des peuples indigènes, par exemple : la proposition d'amendement constitutionnel qui veut conditionner la démarcation des terres indigènes, le vote du Statut de l'Indien, le suivi du service de santé... Pour Joênia, la nouvelle présidente, la création de "*cette Commission arrive à un moment opportun pour appuyer et orienter les actions de l'OAB pour garantir que nous soyons entendus. Aujourd'hui nous n'avons aucune voix au Congrès national*".

Bernard Comoli

Important : L'activation des liens hypertextes renvoie aux sources utilisées pour la rédaction de ce bulletin. Elles sont souvent en portugais, sauf quand il s'agit d'anciens "AYA Info".

PS : Ces brèves sont souvent reprises, détaillées et illustrées, dans un blog du quotidien "La Tribune de Genève" à l'adresse suivante : <http://bcomoli.blog.tdg.ch>